



Mairie de Beaufort - 73270

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

## Portant sur le projet de révision du Plan Local d'urbanisme arrêté le 2 juillet 2018

Par arrêté municipal n° 2018-11-15 en date du 15 novembre 2018, Madame le Maire de Beaufort a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Beaufort.

A cet effet, Monsieur Bernard CARTANNAZ, Inspecteur Divisionnaire des finances publiques en retraite, a été désigné en qualité de Commissaire-enquêteur par décision n° E18000298/38 du Tribunal Administratif de Grenoble.

**L'enquête publique se déroulera à la Mairie de Beaufort,  
du jeudi 20 décembre 2018 au vendredi 25 janvier 2019 inclus, soit 37 jours.**

Le dossier soumis à enquête publique et toutes les pièces le constituant, notamment l'avis de l'Autorité Environnementale, le rapport de présentation comprenant les informations environnementales, et les avis des personnes publiques associées, seront disponibles en Mairie aux jours et horaires d'ouverture habituels.

Ce dossier sera également disponible, durant l'enquête publique, sur le site internet de la Commune à l'adresse suivante : <http://www.mairie-beaufort73.com> et un ordinateur sera mis à disposition du public.

**Monsieur le Commissaire-Enquêteur recevra le public en Mairie aux dates et heures suivantes :**

**Le Jeudi 20 décembre 2018 de 09 h 00 à 12 h 00**

**Le Jeudi 27 décembre 2018 de 14 h 00 à 17 h 00**

**Le Jeudi 3 janvier 2019 de 14 h 00 à 17 h 00**

**Le Samedi 12 janvier 2019 de 09 h 00 à 12 h 00**

**Le Vendredi 25 janvier 2019 de 14 h 00 à 17 h 00**

Pendant la durée de l'enquête publique, les observations, propositions et contre-propositions, pourront être consignées sur le registre d'enquête publique à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par Monsieur le Commissaire-Enquêteur, prévu à cet effet. Elles pourront également être adressées par écrit au Commissaire-Enquêteur à l'adresse suivante :

**Monsieur le Commissaire-enquêteur - Mairie de Beaufort - -24 Place du Château de Randens – BP 2  
73270 BEAUFORT**

Ou par voie électronique à l'adresse suivante : [plu.enquetepublique@mairie-beaufort73.com](mailto:plu.enquetepublique@mairie-beaufort73.com)

La personne responsable de l'enquête publique est le Maire de Beaufort qui peut être contacté à l'adresse suivante : [gestion@mairie-beaufort73.com](mailto:gestion@mairie-beaufort73.com)

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la Mairie de Beaufort, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

A l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions du Commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public en Mairie de Beaufort, à la Sous-Préfecture, et publiés sur le site internet de la Commune.

Le projet de révision du PLU pourra, éventuellement, être modifié en fonction des observations du Commissaire-enquêteur, des Personnes Publiques Associées ou du public.

Le document sera ensuite soumis au vote du Conseil Municipal de la Commune pour son approbation.

**Le Maire,  
Annick CRESSENS**